

[Texte]

I must say again this is the greatest change in a committee from one Parliament to another that I have been exposed to. I think that is very healthy. I must say, just from listening to the biographies, I think we have a very interesting group of members here, reflecting geography and the problems in transportation in Canada more so than ever before.

I thank you for your biographies. We will now get down to some routine business. John will hand out a synopsis of the transportation committee and some of the issues we may deal with. It is in both languages, as anything that officially comes from a committee is in both languages. This may provoke quite a bit of discussion. I want to hand it out to you for your deliberation and consideration after we get through routine proceedings, after some discussion about our future work schedule.

One of motions you are going to be confronted with concerns the Subcommittee on Agenda and Procedure which, again, all committees have. There will be discussion on the composition of this subcommittee. Frankly, this is the executive committee of the committee and it is the only way a committee will really function.

On that subcommittee, also called the steering committee, every party is represented. They meet and discuss, but of course they cannot approve anything; it all has to come back to the committee, and sometimes it is best to have a full committee discussion on these matters. The subcommittee, which meets privately, can help focus the agenda and discuss other issues, and then reports back to the full committee.

I will now call some formal motions which are passed automatically by almost all committees, just to get started.

The first one is that the chairman be authorized to hold meetings and take evidence and to have that evidence printed when there is not a quorum. The quorum on a committee of 14 members is 8. Automatically, as long as there are 8 members here, we will get under way.

In the past, and especially in the last Parliament, the opposition was really stretched thin, and if we had not had a special motion, we would have been sitting here twiddling our thumbs for hours until a quorum was present with witnesses waiting to go ahead.

I can tell you as the chairperson, as some of you know, that one thing this committee has taken pride in is that we get started on time, especially when we have outside witnesses. It is just a tremendous embarrassment to have people come in and then sit here while we all wait. So we need a special motion so that we can start—you cannot pass anything—hear and print evidence when a quorum is

[Traduction]

Je le répète, c'est le changement le plus radical de la composition du comité d'une législature à l'autre qu'il m'ait été donné de constater. Je pense que c'est très sain. D'après ce que vous nous avez dit de vous-mêmes, le Comité semble réunir un groupe de députés très intéressant qui reflète mieux que jamais auparavant le profil géographique et les problèmes de transport du Canada.

Je vous remercie de nous avoir livré vos antécédents. Passons maintenant à certaines questions de routine. John va vous distribuer un sommaire des travaux du Comité des transports et de certaines des questions qu'il sera sans doute appelé à traiter. Le document est dans les deux langues officielles. En effet, tout document qui émane officiellement d'un comité est rédigé dans les deux langues. La teneur de ce document risque de susciter des discussions animées. Je vous le communique pour que vous puissiez y réfléchir une fois que nous en aurons terminé avec la procédure de routine et que nous aurons discuté du calendrier de nos travaux.

L'une des motions qui sera présentée porte sur le Sous-comité du programme et de la procédure, sous-comité dont sont dotés tous les comités. Nous discuterons de la composition de ce sous-comité. En fait, il s'agit du comité exécutif et c'est lui qui permet au comité de fonctionner.

Chaque parti est représenté au sein de ce sous-comité, que l'on appelle également comité directeur. Ses membres se réunissent et discutent, mais ils ne sont pas habilités à approuver quoi que ce soit. Il faut que toutes les questions soient soumises au comité proprement dit. Parfois, il est préférable que l'ensemble du comité aborde ces questions. Le sous-comité, qui se réunit en privé, discute de l'ordre des travaux et d'autres questions puis fait rapport au comité proprement dit.

Je vais maintenant mettre aux voix certaines motions officielles qui sont automatiquement adoptées par la plupart des comités.

La première porte que le président soit autorisé à tenir des séances pour entendre des témoignages et à en autoriser l'impression en l'absence de quorum. Lorsqu'un comité compte 14 membres, le quorum est de huit membres. Donc, pourvu que huit membres soient présents, le comité peut travailler.

Dans le passé, et particulièrement au cours de la dernière législature, l'opposition n'avait guère de ressources et si nous n'avions pas eu une motion spéciale, nous aurions siégé ici à nous tourner les pouces pendant des heures en attendant d'avoir le quorum, alors que des témoins attendaient pour comparaître.

En tant que président, comme certains d'entre vous le savent, je peux vous dire que le comité s'est toujours fait un point d'honneur de commencer à l'heure, particulièrement lorsqu'il accueille des témoins de l'extérieur. Il est extrêmement gênant d'inviter des gens à comparaître pour ensuite attendre ici ensemble qu'il y ait quorum. Il faut donc adopter une motion spéciale